



SNUipp 05

L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92 53 45 28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

Edito	p. 1
CAPD, Actus	p. 2
CHS, Actus	p. 3
Élections, Actus	p. 4

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le vendredi 12 décembre 2008

Rassemblement son et lumière !

Mardi 16 décembre

18h00 – Gap - Esplanade de la Paix

Venez nombreux manifester votre soutien à la défense de l'éducation et de la santé

Apportez instruments de musique, casseroles, sifflets, bougies, lampions, torches,...

Faisons-nous voir et entendre !

Les élus du personnel SNUipp vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année bien méritées...



Edito

Un hiver au chaud ?

Même si la mobilisation a eu du mal à démarrer, elle a aujourd'hui pris son rythme de croisière et l'on peut espérer qu'elle va se poursuivre, voire s'amplifier au mois de janvier.

La grève du 7 octobre a constitué un galop d'essai mais aussi un point de départ et la grève du 20 novembre le premier véritable coup de semonce au ministre.

L'attitude provocante et révoltante de Darcos et du gouvernement a attisé les tensions.

En face des milliards d'euros octroyés aux banques, ils proposent aux salariés, chômeurs et retraités la mise à bas de toute forme de solidarité, la destruction des services publics et une austérité inconnue depuis des décennies. Rien que ça...

L'Éducation Nationale est dans l'œil du cyclone. Après des années de vaches maigres, le zélé ministre Darcos franchit une étape supplémentaire en faisant feu de tout bois.

Des pseudo « réformes » disons plutôt contre-réformes, ayant pour unique objectif la réduction des moyens, appliqué dans le cadre d'une politique clairement définie de libéralisme pur et dur.

Dans ce contexte, la réaction des citoyens est plutôt encourageante. En dépit du matraquage médiatique, les services publics sont appréciés par la population (à ce propos nous vous invitons à remplir le questionnaire CSA-FSU en ligne sur le site du SNUipp 05).

Pour la première fois depuis longtemps, les parents d'élèves commencent à être aux côtés des enseignants dans la lutte.

La baisse du pouvoir d'achat n'est pas sans influence sur la participation aux grèves qui restent pourtant l'action syndicale la plus efficace.

Cependant, d'autres formes d'action sont inventées dans ce mouvement : nuit des écoles, rencontres diverses et variées, occupation d'écoles, défilés festifs, rassemblement hors temps de travail, etc...

Non seulement ces actions maintiennent la pression mais elles permettent de les rendre médiatiques, lisibles dans l'opinion publique et s'inscrivent dans la durée.

Ainsi, depuis quelques jours, la couverture des médias est assez bonne et même si M. Darcos minimise la mobilisation, il commence à être moins « fanfaron » et les élus commencent à regarder de près ce qui se passe.

Reste que le gouvernement ne lâchera pas sur la suppression des postes, des réseaux, sur la réforme des lycées, de la maternelle, sur les EPEP, sur la réduction des droits syndicaux, etc... sans une nouvelle étape de la mobilisation notamment dans la conjonction des luttes avec les autres services publics et le privé.

Après une trêve des confiseurs bien méritée, il est donc indispensable de relancer très vite la machine et se retrouver tous ensemble au mois de janvier... pour faire plier M. Darcos mais surtout pour l'avenir de nos élèves.

B Hodoul

Compte rendu de la CAPD du 09/12/08

Étaient présents pour le SNUipp : Magali Manuel, Geoffroy Chevalier, Bernard Hodoul, Christophe Mathieu

1/ Déclaration du SNUipp (voir ci-dessous)

2/ Promotions :

On note un certain nombre d'inégalités par rapport au fait que plus de 250 collègues n'ont pas été inspectés depuis la sortie de l'accompagnement d'équipes d'écoles en 2006.

Le correctif remis en place cette année (0,5

point au bout de 4 ans de non inspection ou 1 point au bout de 7 ans) ne permet pas de limiter les inégalités entre les collègues inspectés et les non inspectés.

Le SNUipp a demandé un groupe de travail sur cette question et sur la question plus générale de l'inspection et de l'évaluation des enseignants.

Dans un prochain bulletin, nous publierons une analyse plus fine des résultats de ces promotions.

Tous les collègues concernés par une promotion ont reçu un courrier individuel d'information. Ils peuvent également consulter le site du SNUipp.

3/ Intégrations à la fin de la 1ère période :

Deux intégrations de collègues ont été effectuées par l'Inspecteur d'Académie. Ces intégrations ne respectent pas le barème mis en place depuis de nombreuses années dans le département. Le SNUipp dénonce cette façon de procéder qui remet en cause tout le travail effectué depuis de nombreuses années par les élus du personnel et par l'administration.

Nous conseillons donc désormais à tous les collègues en attente d'intégration dans le département de demander à rencontrer l'Inspecteur d'Académie pour exposer leur cas. En effet, son analyse des situations personnelles semble prévaloir sur les règles établies.

Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 09/12/2008

Le 20 novembre, le ministre de l'Éducation Nationale déclarait « que les professeurs méritaient mieux que leurs syndicats actuels ». Les enseignants des écoles viennent de démentir de manière catégorique ces propos ministériels en étant plus nombreux à voter pour leurs représentants syndicaux. A l'heure où nombreux sont ceux qui théorisent sur l'affaiblissement des organisations syndicales, le SNUipp se félicite que les enseignants restent attachés au syndicalisme;

Nous n'en tirons évidemment aucune gloire mais nous sommes fiers de notre profession par le signal de confiance fort vis-à-vis du paritarisme et de la démocratie sociale

qu'elle vient de donner.

Avec 47,44% des voix, le SNUipp-FSU recueille 2% de voix supplémentaires. Il poursuit ainsi de façon continue la progression entamée depuis sa création en 1993.

Au plan départemental, pour la première fois en concurrence avec 3 listes, et avec une augmentation de la participation de 5 % (70,6%), il obtient près de 65 % des voix et 4 sièges à la CAPD .

Ce résultat confirme la confiance que les collègues portent à leurs délégués du personnel et au syndicat de la FSU des écoles.

Le SNUipp remercie l'ensemble des collègues qui ont participé au vote et ont porté massivement leurs suffrages sur sa liste.

Dans le climat actuel de défiance des collègues vis-à-vis du Ministre, ce résultat démontre qu'on ne peut imposer des réformes contre l'avis des personnels surtout quand il s'agit de réformes qui n'ont d'autres objectifs que les économies budgétaires .

Le gouvernement, le Ministre et l'administration qui les met en œuvre, doivent entendre cette exigence de démocratie.

Ce vote des personnels confié au SNUipp une grande responsabilité pour l'avenir de l'école, des élèves et des enseignants. Les enseignants des écoles ont renforcé ainsi leur confiance dans la capacité du SNUipp à défendre au quotidien l'École et ses personnels, à se mobiliser et à mettre en œuvre une stratégie syndicale qui sait être offensive et force de propositions.

250 000 SIGNATURES REMISES AU MINISTRE POUR SAUVER LES RASED

La délégation a remis la pétition « sauvonslesrased », avec les premières 250 000 signatures récoltées. Elle a fait part au représentant du ministère qui l'a reçue des raisons de cette mobilisation et de l'ampleur du mécontentement suscité.

En réponse, le directeur adjoint de la DEGESCO, M. Allal, a affirmé que :

- le ministère ne supprimera pas les RASED, en particulier, dans le cadre du budget triennal, il n'envisage plus de poursuivre la suppression des postes E et G en 2010 et 2011,
- le recrutement et les formations spécia-

lisées E et G sont maintenus, et des départs auront donc lieu en 2009. Certaines circulaires des inspecteurs d'académies faisant état du contraire sont donc « des erreurs ».

- il confirme, par contre la « sédentarisation » de 3000 emplois de maîtres E et G, principalement E. Il s'agirait de les implanter dans des « écoles au public fragile », sur des classes ordinaires, sans recréer de classes de perfectionnement. Les enseignants spécialisés ainsi « sédentarisés » auraient vocation à « partager leur expérience » avec leurs autres collègues de l'école.

Pour les organisations, l'annonce par le ministère du maintien du dispositif RASED et de la formation est une forme de recon-

naissance de la pertinence des aides spécialisées. Mais le projet ministériel de « sédentarisation » contredit cette affirmation. Il signifierait en effet la prise en charge d'une classe ordinaire à temps plein par les collègues. Par conséquent, il n'y aurait plus aucune aide spécialisée aux élèves qui en ont besoin dans l'école, pas plus que de travail en partenariat. Il est du reste significatif que cette opération ne repose sur aucune étude. Visiblement, aucune réflexion sur ce qui en résulterait n'existe, ouvrant la voie à toutes les dérives locales.

SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU, FNAME, FNAREN, AFPEN

Comité Hygiène et sécurité.

Compte rendu des réunions académique et départementale du mercredi 19 novembre 2008 et jeudi 11 décembre 2008.

Médecine de prévention :

Comme à chaque fois dans ce type de réunion, les délégués du personnel sont intervenus sur la médecine de prévention de l'éducation nationale. Manque de moyens, médecins en nombre insuffisant, ceux-ci sont contraints « de faire au mieux avec les moyens que les élus du peuple leur accordent. ». Le BO n°37 du 02/10/2008 Sur l'amélioration des conditions d'exercice et de fonctionnement de la médecine de prévention est téléchargeable ici : <http://www.education.gouv.fr/cid22518/menh0600606x.html>

En attendant, il n'existe toujours pas de visite systématique de prévue, ni de médecine d'investigation sur les maladies professionnelles. Pas de recherche sur les maladies contagieuses type tuberculose, mais pas de recherche non plus sur toutes les maladies d'origine psychosociologiques qui génèrent tant de maladies longue durée. Les risques de notre profession sont essentiellement d'ordre « psychologique, squelettique et anxiogène ».

Mais comment pourrait-il en être autrement ?

Nous avons droit à 2,5 médecins pour... 47000 personnes ! Lesquels ont nécessairement des missions plus curatives que préventives ! Ils interviennent sur des aménagements de postes en cas de handicap, le suivi des personnes en difficultés, des réadaptations, ainsi que sur des reclasse-

ments.

Encore faut-il que les personnels en difficulté pensent à contacter les services de la médecine au rectorat d'Aix en Provence.

Ainsi, cette année, aucun de nos collègues n'a demandé de poste en réadaptation et un seul a obtenu un aménagement de poste avec une décharge de sa classe 1/2 journée par semaine.

Pourtant, les collègues en difficulté, ça existe. Nous les croisons régulièrement dans les écoles.

Harcèlement, fragilité, pour les uns, dos usé à force d'être plié et oreille fatiguée pour les autres, nous hésitons à faire valoir nos droits les plus élémentaires : c'est notre employeur, par contrat, qui nous doit la protection de notre santé mise en danger par des risques connus et identifiés.

Comment faire alors ?

La MGEN a mis en place sur notre département, en partenariat avec l'IA un système téléphonique, le « PAS ». C'est un psychologue qui est chargé d'écouter et d'aider les personnes. Vous n'en avez pas entendu parler ? C'était dans le bulletin de septembre de la MGEN et ça sera sur le site de l'IA en janvier 2009.

Autre lien, autre système, autre ministère :

La Direction Régionale du Travail et de la Formation professionnelle (ouf), organise à travers le réseau régional d'accueil et de prévention un système d'écoute avec des psychologues cliniciens (04 91 62 74 09), CATEIS (Conseil Analyse du Travail Études et Innovations Sociales) 27 BOULEVARD CHARLES MORETTI 13014 MARSEILLE
Leur site : <http://www.sante-securite-paca.org/index.php>

<http://www.sante-securite-paca.org/index.php>

Sécurité :

Sur notre lieu de travail, ce n'est pas seulement notre santé qui est mis en jeu, mais parfois notre sécurité et celles de nos élèves. Exercice d'incendie et d'évacuation, PPMS pour cause de gazoduc d'éthylène (Buëch) ou zone d'avalanche (briançonnais). Les directeurs d'école gèrent chaque année ce type d'exercice. Les risques majeurs sont relativement bien pris en compte, mais parfois, la tuile du toit qui se décroche et dont on parle depuis des années en Conseil d'École est toujours là, prête à tomber. Que faire ?

Le Comité d'Hygiène et Sécurité rappelle qu'une trace écrite informant du problème et communiquée à la mairie d'une part, à l'ACMO de la circonscription d'autre part, règle en général très rapidement le problème. En effet, le maire, responsable devant la loi, ne peut attendre dès lors qu'il a connaissance du problème. Il faut dire que la loi est sévère, au minimum 30000 € !

Suite aux problèmes d'évacuation des personnes handicapées en cas d'incendie, le CHS rappelle également qu'ils doivent être mis en sécurité dans des zones déterminées à l'avance, et en aucun cas évacuées en premier. En effet, ce sont les plus rapides qui doivent sortir en premier, faute de quoi, les bouchons créés génèreraient des catastrophes.

Enfin, pour les directeurs, un système informatique d'enregistrement des données relatives à la sécurité devrait être mis en ligne prochainement. Son nom ? GERE.

Régis PICOD

Excuses de Xavier Darcos ! Enfin !

Enfin ! Le ministre de l'éducation nationale aura mis plusieurs mois pour s'excuser des propos blessants qu'il avait prononcés à l'encontre des enseignants de maternelle. Mieux vaut tard que jamais, tant ces propos ont provoqué inquiétudes et indignation dans la profession, comme en ont témoigné les succès de la journée du 20 novembre et de la pétition « Oh ! A la maternelle on apprend ! »

Si nous prenons volontiers acte de ces excuses, nous demandons au ministre de faire succéder au temps des excuses le temps des décisions favorables pour l'école maternelle : l'école maternelle est une grande école. Elle a besoin de voir sa spécificité confortée et reconnue : une formation des enseignants réellement mise en place, la scolarisation des 170 000 élèves de moins de 3 ans, stabilisée et développée, ce qui suppose un tout autre budget.

Le SNUipp se félicite de ces propos, mais demandera au cours des audiences à venir, que des mesures concrètes en faveur des élèves soient prises.

COMMUNIQUE A LA PRESSE

Les professeurs des écoles de Briançon ont eu la surprise de se voir sollicités pour remettre aux enfants une lettre signée du maire leur proposant un « partenariat entre la mairie et la BNP PARIBAS ».

La mairie se fait le relais de l'offre de cette banque privée de transférer le montant de leur forfait de ski, jusqu'à présent financé en partie par la mairie, sur un compte chèque ou épargne qu'ils devront ouvrir dans cette banque.

Choqués par cette proposition, les enseignants ont demandé l'avis de leur hiérarchie quant à la distribution de cette publicité. C'est avec effarement que nous avons appris que l'Inspecteur d'Académie a donné son accord pour la diffusion de cette initiative dans les écoles.

Le SNUipp s'insurge contre ce racolage pour le compte d'une entreprise privée dans le cadre de l'école qui doit rester à l'abri de ces démarchages publicitaires. Nous craignons que ce type d'actions commerciales ne soit de plus en plus fréquent, au vu de la tendance générale à diminuer toujours plus les fonds publics nécessaires au bon fonctionnement de l'École. A quand des écoles sponsorisées directement par les entreprises privées ?

COMMUNIQUE FSU : RESULTAT DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les résultats des élections professionnelles pour les personnels enseignants et assimilés de l'Éducation nationale ont été marqués par une augmentation de la participation au vote. Cela confirme clairement la confiance des personnels dans leurs organisations syndicales. La FSU s'en félicite.

Dans ce contexte, les résultats sont marqués par une stabilité d'ensemble des rapports de forces avec toutefois une nouvelle progression du SNUipp-FSU de deux points dans les écoles. Ils confir-

ment sans ambiguïté la FSU dans sa place d'organisation majoritaire, progressant même légèrement en voix et en pourcentages, loin devant tous ses autres concurrents (47,7% des voix pour la FSU, 14,7% à l'UNSA, 8,89% au SGEN-CFDT, 6,78% à FO, 6,02% à SUD, 5,56% à CSEN, 4,3% à la CGT).

Elle est par là-même confortée dans sa volonté de poursuivre son action pour une école de la réussite pour tous, pour la défense et l'amélioration de tous les métiers de l'éducation et pour des services publics de qualité. Elle appelle les personnels à poursuivre la mobilisation, notamment lors de la journée unitaire du 10 décembre.

Sont élus à la CAPD pour le SNUipp 05 :

Titulaires	Suppléants
Geoffroy CHEVALIER	Magali MANUEL
Catherine DENIS	Régis PICOD
Bernard HODOUL	Périne CHAPOUL
Christophe MATHIEU	Catherine LALEVEE

CAPN Inscrits : 847 Votants : 594 Exprimés : 589

Syndicats	Voix	%
SGEN	69	11,71
SUD	82	13,92
CGT	12	2,03
CFTC	5	0,84
FO	9	1,52
SE	22	3,73
AvenirEcole	14	2,37
SNEP	2	0,34
SNUipp	364	61,79
SNE	10	1,70

CAPD Inscrits : 847 Votants : 598 Exprimés : 590

Syndicats	Voix	%	Sièges
SNUipp	383	64,91	4
SGEN	107	18,14	1
FO	9	1,53	0
SUD	91	15,42	0

Le SNUipp-FSU remercie l'ensemble des collègues qui ont participé au vote et ont porté massivement leurs suffrages sur sa liste. Ce résultat démontre la confiance qu'ils portent à leurs délégués du personnel et au syndicat de la FSU des écoles.

Comme l'a reconnu officiellement le ministère de l'éducation nationale cette forte participation est la preuve de la représentativité des syndicats et en particulier celle du SNUipp-FSU.

Les français et les services publics

La FSU souhaite vous consulter pour recueillir votre opinion à l'égard des services publics. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Vos réponses seront analysées par l'Institut de sondage CSA en respectant votre anonymat.

<http://sondage.fsu.fr>

APPEL EN FAVEUR DES SERVICES PUBLICS EN REGION PACA

A l'initiative de l'intersyndicale régionale (FSU - CFDT - CGT - CFTC-UNSA - Solidaires), un collectif pour les services publics PACA (CSPP) vient d'être constitué en région PACA, avec de nombreuses as-

sociations et des personnalités.

Ce collectif lance un appel en faveur des services publics qui a vocation à être massivement signé dans toute la région par les syndiqués, par l'ensemble des salariés, mais aussi des usagers de tous les services publics, par les élus...

L'appel a comme objectif d'ouvrir le débat public sur la question cruciale de l'avenir des services publics dans notre pays, dans notre région. Il débouchera sur l'organisation d'assises au niveau régional, déclinées au niveau de chaque département en janvier-février 2009.

Pour lire l'appel et le signer :

<http://www.valplan.info/servicepublic/>

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre des mobilisations en cours et à venir

sur les services publics dans les différents secteurs : éducation, santé, poste etc...

Nous pourrions imposer d'autres choix à ce gouvernement si nous arrivons à fédérer dans une démarche commune les fonctionnaires et les salariés, les usagers, le tissu associatif, les élus...

Oui, il est possible en lieu et place de la RGPP, Révision Générale des Politiques Publiques, conduite à marche forcée par le gouvernement pour casser le service public et le privatiser, qu'il s'agisse de l'école de la maternelle à l'université, de tous les autres services de l'Etat, et au-delà, de la fonction publique hospitalière et territoriale, d'imposer sur ces sujets le débat public aujourd'hui interdit, d'arrêter cette politique désastreuse, à condition d'unir et de fédérer tous les mécontentements.



Vous croyez au Père Noël ??? Syndiquez-vous, c'est plus sûr !!!

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.